



2021-58

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE de BLAVOZY**

Nombre de membres :
En exercice : 19
Présents : 16
Votants : 19

L'an deux mil vingt et un, le 28 mai à 18 heures 30

Le Conseil Municipal de la Commune de BLAVOZY dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. PAILLON Franck, maire.

Date de la convocation : 20/05/2021

Présents : Franck PAILLON, Danièle VALLERY, Christine SIMON, Serge ABOULIN, Laëtitia PRADINES, Christian GIRARD, Sabine JOUVHOMME, Valérie GAGNE, Christiane PAUZON, Patrice LHOSTE, Roland SEUX, Thierry SOLEILHAC, Sébastien GAGNE, Anne-Marie TORE, Denis CLAMENS, Raymonde HABOUZIT

Excusés :

Gilles AUDRAS qui a donné procuration à Franck PAILLON
Michel BEGON qui a donné procuration à Serge ABOULIN
Bernadette PELISSIER qui a donné procuration à Danièle VALLERY

OBJET : DEROGATION AU REPOS DOMINICAL

Monsieur le Maire fait part du courrier de la préfecture en date du 17 mai 2021 sollicitant l'avis de la commune sur une dérogation au repos hebdomadaire dominical des salariés de Haute-Loire pour les quatre dimanches de juin 2021, permettant aux commerces de rattraper la baisse du chiffre d'affaire subie en raison du contexte économique et de lisser les flux de clients au maximum sur l'ensemble de la semaine eu égard à la nécessité de limiter le nombre de clients susceptibles d'être accueillis simultanément dans ces établissements.

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance du courrier de la Préfecture et en avoir délibéré à l'unanimité :

- EMET un avis favorable à la dérogation au repos dominical pour les quatre dimanches de juin 2021, comme explicité ci-avant.

Le Maire,
FRANCK PAILLON



Fait et délibéré le 28/05/2021
Pour extrait certifié conforme